

*Article 21 du Règlement***LA FONCTION PUBLIQUE****L'EXERCICE DES DROITS POLITIQUES PAR LES FONCTIONNAIRES**

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, vendredi dernier la Cour fédérale d'appel rendait une décision concernant les droits politiques des fonctionnaires fédéraux. Cette décision a pour effet de rendre invalide l'article 32 de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique et, par conséquent, d'accorder aux 214 000 fonctionnaires soumis à cette Loi les mêmes droits politiques que ceux dévolus à tous les citoyens.

Ce faisant, la Cour a rempli la promesse électorale que le gouvernement conservateur n'a pas eu le courage de remplir. Tous les intervenants se sont déclarés satisfaits. Le Président de l'Alliance, M. Daryl Bean, a déclaré que c'était une victoire pour les employés qui leur permettait de sortir de l'ombre et que ces nouvelles libertés ne mettraient aucunement en danger l'intégrité de la Fonction publique.

Cependant, par son jugement, la Cour a créé deux catégories de fonctionnaires. D'un côté, 214 000 fonctionnaires qui ont des droits complets, et de l'autre, les quelque 357 000 autres employés fédéraux qui n'ont pas de droits politiques.

J'espère que le gouvernement aura le courage de remplir sa promesse de 1984, d'aller jusqu'au bout et de donner à ces fonctionnaires, à ces travailleurs du gouvernement fédéral le droit d'exercer pleinement tous leurs droits politiques.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE****ON DEMANDE QUE LE SÉNAT ADOPTE LE PROJET DE LOI**

**M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso):** Monsieur le Président, les députés libéraux ont prétendu hier à la Chambre que la loi créant l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ferait disparaître la division du développement industriel de la Société de développement du Cap-Breton. Rien n'est plus faux. Loin de disparaître, cette division devient au contraire une société d'État indépendante ayant son propre conseil d'administration. Si les libéraux veulent qu'elle soit autonome, ils doivent appuyer le projet de loi C-103. Il est temps d'appuyer le Canada atlantique et non l'État fédéral.

Le Cap-Breton n'a jamais vu naître autant de nouvelles industries et n'a jamais reçu autant d'argent du gouvernement fédéral que depuis l'élection du gouvernement actuel. Nous avons consacré 110 millions de dollars à la modernisation de Sysco, des dizaines de millions à la Société de développement du Cap-Breton, plus de 150 millions au développement des petites entreprises et plus de 50 millions sous forme de crédits d'impôts. Nos réalisations parlent d'elles-mêmes. Si le gouvernement libéral précédent avait été aussi déterminé que nous à faire disparaître le chômage au Cap-Breton, il n'en serait plus question aujourd'hui.

● (1410)

Nous avons appris hier les projets du gouvernement concernant Hibernia. Nous exploiterons le pétrole dans l'intérêt des

Canadiens de l'Atlantique, contrairement aux libéraux qui préféreraient le laisser dormir sous la mer.

\* \* \*

**LES CHEMINS DE FER****LA SITUATION DES EMPLOYÉS DU CHEMIN DE FER DE TERRE-NEUVE**

**M. Jack Harris (St-Jean-Est):** Monsieur le Président, lorsqu'il a été question de supprimer le chemin de fer de Terre-Neuve, le ministre du Commerce extérieur et le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, ont déclaré qu'ils s'occuperaient avant tout des travailleurs qui perdraient leur emploi. Nous avons appris dimanche que le ministre du Commerce extérieur avait déclaré maintes fois en privé aux travailleurs et aux syndicats que le gouvernement y verrait s'ils gardaient le silence.

On les a trompés. Lorsque la fermeture a été annoncée le 20 juin, le gouvernement n'a rien offert aux 500 travailleurs qui perdront leur emploi. Rien de plus que ce à quoi ils avaient déjà droit en vertu de leurs conventions collectives durement gagnées ou de leurs contrats d'emploi existants.

«Ne dites rien, et nous nous occuperons de vous.» Ce sont les mots du ministre du Commerce extérieur. Il a traité les travailleurs avec condescendance et a cherché à les intimider, puis il leur a porté un coup bas. Voilà l'arrogance du ministre et du gouvernement actuel. Voilà jusqu'à quel point nous pouvons leur faire confiance.

Quand le gouvernement se rendra-t-il compte que les citoyens s'attendent à être traités avec franchise et honnêteté? Il a agi de façon déloyale à l'endroit des travailleurs du chemin de fer de Terre-Neuve.

\* \* \*

**LES SPORTS****LE TOUR DE FRANCE—LES EXPLOITS D'UN CYCLISTE CANADIEN**

**M. Girve Fretz (Érié):** Monsieur le Président, ces deux dernières semaines, les Canadiens suivent de près les exploits héroïques de Steve Bauer, citoyen de Fenwick, dans la circonscription d'Érié, qui est au quatrième rang du Tour de France, la compétition cycliste la plus prestigieuse au monde.

Rempoter cette course de 3 000 kilomètres qui entraîne les participants sur des sommets de 4 000 à 7 000 pieds et qui les emmène en Belgique, en Espagne, en Suisse et en Italie, c'est décrocher la plus grande distinction cycliste. Cinq fois déjà, Steve a obtenu le maillot jaune tant convoité. Le maillot jaune est remis au meneur de la course à la fin de chaque journée de compétition. Steve a porté le maillot jaune quatre jours consécutifs, ce qui lui a valu l'estime et le respect des Européens autant que des Canadiens.

Je suis persuadé que tous les députés et tous les Canadiens voudront féliciter avec moi Steve Bauer et lui souhaiter la meilleure des chances au fil d'arrivée à Paris.

**Des voix: Bravo!**